



Maison en indivision lors d'une séparation

Par Patou

Bonjour, mon concubin et moi-même avons acheté une maison ensemble puis nous sommes séparés il y a 2 ans. Je suis partie, monsieur est resté dans la maison puisqu'il voulait acheter ma part. La banque lui a refusé le prêt, il fallait donc attendre qu'il vende un appartement. Cela fait aujourd'hui 2 ans. Il a finalement décidé de mettre la maison en vente et a déménagé depuis fin mai 2020. Nous avons signé dans une agence immobilière. Il ne reste que quelques affaires de monsieur dans l'atelier et dans la cave, la maison est vide.

Puis-je retourner dans la maison pour y faire quelques travaux? Monsieur me dit que c'est encore chez lui...

Lors de la vente, puis-je réclamer un dédommagement de loyer pendant ces 2 années d'occupation gratuite de la maison?

Merci d'avance

cordialement, Patricia